



République et canton de Genève
POUVOIR JUDICIAIRE
Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant

6, rue des Glacis-de-Rive, case postale 3950, 1211 Genève 3

Demande de délivrance d'une attestation ou d'un certificat

Requérant-e :

Nom et prénoms : _____ Tél. : _____

Adresse : _____

Concerne :

Ordonnance rendue en date du : _____ Cause n° : C/ _____

Nom, prénoms, date de naissance : _____

Certificat/ ou attestation sollicité-e :

(le/la requérant-e a la responsabilité du choix de l'acte qu'il sollicite ; le greffe ne pourra donner aucun renseignement à ce sujet)

- Copie libre d'une décision
- Copie certifiée conforme d'une décision*
- Attestation du caractère exécutoire d'une décision
- Certificat d'entrée en force de chose jugée d'une décision
- Certificat (autre motif), préciser : _____

Informations importantes :

La délivrance d'attestations ou de certificats est soumise à perception d'émolument de greffe prévus par le Conseil d'Etat et de droits d'enregistrement fixés par l'Administration fiscale. Ces coûts sont à la charge du/de la requérant-e.

* Le coût d'une **copie certifiée conforme ne peut être déterminé à l'avance** car les droits d'enregistrement sont fixés par l'administration fiscale en fonction du contenu de la décision. **Le greffe ne pourra donner aucun renseignement à ce sujet.** Si le coût est supérieur à Fr. 100.-, le/la requérant-e en sera avisé-e avant établissement de l'acte.

Le document sera expédié au requérant par la poste (courrier prioritaire), à l'adresse indiquée ci-dessus.

J'atteste avoir pris bonne note des explications qui précèdent.

Date : _____

Signature : _____